RÉSEAU DES SERVICES DE SANTÉ EN FRANÇAIS DE L'EST DE L'ONTARIO

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2019

RÉSEAU DES SERVICES DE SANTÉ EN FRANÇAIS
DE L'EST DE L'ONTARIO

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Rapport de l'auditeur indépendant	1
États financiers	
État des résultats et de l'évolution de l'actif net	3
État de la situation financière	4
État des flux de trésorerie	5
Notes complémentaires	6
Renseignements complémentaires	12

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du
Réseau des services de santé en français de l'Est de l'Ontario

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Réseau des services de santé en français de l'Est de l'Ontario (le « Réseau »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2019, et les états des résultats et de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Réseau au 31 mars 2019, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Réseau conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Réseau à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Réseau ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Réseau.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Réseau;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Réseau à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Réseau à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la Loi sur les personnes morales de l'Ontario, nous déclarons qu'à notre avis, ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)
Le 9 mai 2019

RÉSEAU DES SERVICES DE SANTÉ EN FRANÇAIS DE L'EST DE L'ONTARIO

ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019 **3**

	2019	2018
REVENUS		
Subventions et contributions (annexe A)	**1 500 644 $**	1 528 795 $
Contrat de services - Ministère de la Santé et des Soins de longue durée	**698 262**	446 307
Services rendus	**10 000**	72 175
Autres	**10 606**	5 651
	2 219 512	2 052 928
CHARGES D'EXPLOITATION		
Salaires et avantages sociaux	**1 682 179**	1 590 953
Sous-traitants et honoraires professionnels	**282 225**	166 351
Loyers	**101 272**	97 030
Fournitures et frais de bureau	**54 768**	39 964
Frais de déplacement	**43 737**	41 646
Fournitures informatiques	**10 980**	40 713
Frais de réunion	**6 454**	9 907
Traduction	**6 389**	5 201
Communications et engagement communautaire	**5 773**	43 880
Assurances	**4 783**	2 350
Formation du personnel et soutien des ressources humaines	**4 471**	6 279
Services informatiques	**1 538**	2 150
Amortissement des immobilisations	**10 978**	6 943
	2 215 547	2 053 367
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES	**3 965**	(439)
ACTIF NET AU DÉBUT	**82 223**	82 662
ACTIF NET À LA FIN	**86 188 $**	82 223 $

RÉSEAU DES SERVICES DE SANTÉ EN FRANÇAIS DE L'EST DE L'ONTARIO

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 MARS 2019 **4**

	2019	2018
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	**248 269 $**	154 265 $
Débiteurs (note 4)	**114 994**	225 144
	363 263	379 409
IMMOBILISATIONS (note 5)	**23 577**	16 200
	386 840 $	395 609 $
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs et frais courus (note 7)	**293 374 $**	293 988 $
Revenus perçus d'avance	**-**	9 000
	293 374	302 988
APPORTS REPORTÉS LIÉS AUX IMMOBILISATIONS (note 8)	**7 278**	10 398
	300 652	313 386
ACTIF NET		
Non affecté	**86 188**	82 223
	386 840 $	395 609 $

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

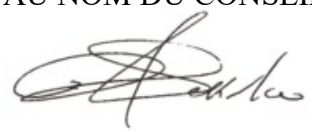

_____, administrateur

_____, administrateur

RÉSEAU DES SERVICES DE SANTÉ EN FRANÇAIS DE L'EST DE L'ONTARIO

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019 **5**

	2019	2018
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	**3 965 $**	(439) $
Ajustements pour :		
Amortissement des immobilisations	**10 978**	6 943
Amortissement des apports reportés liés aux immobilisations	**(3 120)**	(4 456)
	11 823	2 048
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement :		
Débiteurs	**110 150**	(200 532)
Projet en cours	**-**	13 094
Créditeurs et frais courus	**(614)**	42 335
Revenus perçus d'avance	**(9 000)**	9 000
	100 536	(136 103)
	112 359	(134 055)
ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations	**(18 355)**	(7 837)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	**94 004**	(141 892)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	**154 265**	296 157
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	**248 269 $**	154 265 $

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

Le Réseau, un organisme sans but lucratif constitué en vertu de la Loi sur les personnes morales de l'Ontario, a pour but d'assurer aux francophones de l'Est de l'Ontario l'accès, en français, à toute la gamme de soins et de services de santé de qualité. L'organisme est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et, à ce titre, est exonéré d'impôt.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Le Réseau applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers selon les NCOSBL exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés.

Apport à recevoir

Un apport à recevoir est comptabilisé en actif lorsque le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la réception finale du montant est raisonnablement assurée.

Constatation des produits

Le Réseau comptabilise les subventions et contributions selon la méthode du report. Les subventions et contributions affectées sont constatées à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les services rendus et contrat de service et les autres produits sont comptabilisés lorsqu'il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord, que le service a été livré, que le prix est déterminé ou déterminable et que la collection est raisonnablement assuré.

Services reçus à titre bénévole

Le Réseau ne pourrait exercer ses activités sans les services qu'il reçoit de nombreux bénévoles qui lui consacrent un nombre d'heures considérable. En raison de la complexité inhérente à la compilation de ces heures et à la détermination de leur juste valeur, les services reçus à titre bénévole ne sont pas constatés dans les états financiers.

Ventilation des charges

Le Réseau ventile certaines de ses charges d'exploitation générale aux projets selon les clés de répartition suivante : les salaires et avantages sociaux sont ventilés en proportion du temps consacré et les autres charges d'exploitation sont ventilées en proportion des produits attribuables à chaque projet.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

Le Réseau évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse et des débiteurs.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et frais courus.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Le Réseau détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs de l'actif financier. Si c'est le cas, il réduit la valeur comptable de l'actif à la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus de l'actif ou au prix qu'il pourrait obtenir de la vente de l'actif à la date de clôture selon le plus élevé des deux montants. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont présentés en ajustement de la valeur comptable de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument en vertu de la méthode linéaire.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon les méthodes, taux annuels et périodes indiqués ci-dessous :

	Méthodes	**Taux et période**
Équipement informatique et de bureau	Dégressif	30 %
Améliorations locatives	Linéaire	Durée restante du bail

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Réduction de valeur des immobilisations

Le Réseau comptabilise en charges une réduction de valeur à l'état des résultats lorsqu'une immobilisation n'a plus aucun potentiel de service à long terme. La réduction comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation sur sa valeur résiduelle.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique du Réseau consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes peuvent fluctuer entre le positif et le négatif.

3. CHARGES DES PROJETS

Les charges totales des projets du Réseau contiennent des charges d'exploitation ventilées pour un total de 1 211 246 $ (2018 : 977 088 $). Les charges d'exploitation ventilées des projets se présentent comme suit :

	Charges ventilées		
	Salaires et avantages sociaux	**Charges de fonctionnement**	**2019 Total**
Ministère de la Santé et des Soins de longue durée	**477 358 $**	**220 904 $**	**698 262 $**
Société Santé en français			
Appui au Réseautage	**289 947**	**71 630**	**361 577**
Stratégie des données	**46 286**	**85 824**	**132 110**
Salon santé	**10 000**	**-**	**10 000**
Santé en français (Manitoba)	**852**	**8 445**	**9 297**
	824 443 $	**386 803 $**	**1 211 246 $**

3. CHARGES DES PROJETS (suite)

	Charges ventilées		
	Salaires et avantages sociaux	Charges de fonctionnement	2018 Total
Ministère de la Santé et des Soins de longue durée	324 930 $	121 377 $	446 307 $
Société Santé en français			
Appui au Réseautage	184 056	78 927	262 983
Variable linguistique	131 516	1 069	132 585
Promotion de la santé	61 310	-	61 310
Formation linguistique et adaptation culturelle	19 366	10 684	30 050
Orientations en santé mentale	25 775	-	25 775
Projets d'aînés	13 920	4 158	18 078
	760 873 $	216 215 $	977 088 $

4. DÉBITEURS

	2019	2018
Ministère de la Santé et des Soins de longue durée	**100 049 $**	225 144 $
Autres	**14 945**	-
	114 994 $	225 144 $

5. IMMOBILISATIONS

	Coût	**Amortissement cumulé**	**2019**	2018
Équipement informatique et de bureau	**97 759 $**	**86 419 $**	**11 340 $**	16 200 $
Améliorations locatives	**18 355**	**6 118**	**12 237**	-
	116 114 $	**92 537 $**	**23 577 $**	16 200 $

6. EMPRUNT BANCAIRE

Le Réseau dispose d'une marge de crédit autorisée de 250 000 $, renouvelable annuellement au taux préférentiel plus 2 %. Cette marge de crédit est garantie par une convention de sûreté générale et par les débiteurs du Réseau. La marge de crédit est inutilisée en date de la fin de l'exercice.

7. CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS

	2019	2018
Fournisseurs et frais courus	**270 748 $**	252 910 $
Sommes à remettre à l'État	**22 626**	41 078
	293 374 $	293 988 $

8. APPORTS REPORTÉS LIÉS AUX IMMOBILISATIONS

	Solde au 31 mars 2018	**Montants reçus**	**Amortissement**	**Solde au 31 mars 2019**
Réseau local d'intégration des services de santé (RLISS) de Champlain et du Sud-Est	7 977 $	**- $**	**2 394 $**	**5 583 $**
Société Santé en français Appui au Réseautage	2 421	**-**	**726**	**1 695**
	10 398 $	**- $**	**3 120 $**	**7 278 $**

9. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour le Réseau sont liés aux débiteurs. Le Réseau consent du crédit à ses partenaires dans le cours normal de ses activités.

Le Réseau établit une provision pour créances douteuses en tenant compte du risque de crédit de comptes particuliers, des tendances historiques et d'autres informations. Le Réseau considère n'être exposé à aucun risque important à l'égard d'un client en particulier ou d'une quelconque contrepartie.

9. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. Le Réseau est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixes et à taux d'intérêt variables. Les instruments à taux d'intérêt fixes assujettissent le Réseau à un risque de juste valeur et ceux à taux d'intérêt variables à un risque de flux de trésorerie. Le Réseau n'utilise pas d'instruments financiers dérivés pour neutraliser les incidences de ce risque.

Le Réseau utilise une marge de crédit comportant un taux d'intérêt variable. Conséquemment, il encourt un risque de taux d'intérêt en fonction de la fluctuation du taux d'intérêt préférentiel. Cependant, une variation de 1 % du taux préférentiel n'aurait pas une incidence significative sur les résultats et la situation financière du Réseau.

10. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Les engagements pris par le Réseau en vertu de baux pour la location des locaux totalisent 217 263 $ et les versements estimatifs à effectuer au cours des trois prochains exercices sont les suivants :

2020	95 674 $
2021	97 219 $
2022	24 370 $

11. ÉVENTUALITÉS

Montants octroyés en vertu d'ententes

Dans le cours normal de ses activités, le Réseau signe des ententes en vertu desquelles des montants lui sont octroyés pour l'exécution de projets qui sont assujettis à des restrictions qui régissent l'utilisation des fonds. Les bailleurs de fonds peuvent effectuer une vérification des registres comptables de l'organisme pour s'assurer du respect de ces modalités. Dans l'éventualité où des montants pourraient faire l'objet de remboursements à un organisme de financement, les ajustements nécessaires seraient affectés à l'exercice alors en cours. Notamment, le ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario a demandé un remboursement relativement au financement octroyé au cours de l'exercice 2010-2011. Le Réseau est d'avis que cette demande n'est pas justifiée et que toutes les sommes reçues du Ministère ont été utilisées aux fins prévues dans le budget approuvé par le Ministère. Par conséquent, le Réseau a fourni toutes les pièces justificatives au Ministère afin de démontrer sa position. À ce jour, le Ministère n'a toujours pas exigé ce remboursement. Le Réseau est d'avis qu'aucune somme ne devra être remboursée.

RÉSEAU DES SERVICES DE SANTÉ EN FRANÇAIS DE L'EST DE L'ONTARIO

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019

	2019	2018
ANNEXE A - SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS		
Réseau local d'intégration des services de santé (RLISS) de Champlain et du Sud-Est	**993 837 $**	993 837 $
Société Santé en français		
Appui au Réseautage	**361 577**	262 755
Stratégie des données	**132 110**	-
Salon Santé	**10 000**	-
Adaptation des services de santé	**-**	132 585
Promotion de la santé	**-**	61 310
Formation linguistique et adaptation culturelle	**-**	30 000
Variable linguistique	**-**	25 775
Projets d'aînés	**-**	18 077
Amortissement des apports reportés liés aux immobilisations (note 8)	**3 120**	4 456
	1 500 644 $	1 528 795 $